RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP)

PROJET D'APPUI AU MECANISME INCITATIF DE FINANCEMENT AGRICOLE FONDE SUR LE PARTAGE DE RISQUES (PROMIFA)

Avis général de passation de marchés

Autorité Contractante **: Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique villageoise et du développement rural (MAHVDR)**

Projet **:** Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA)

Période concernée **: Exercice 2025**

Type de planification **: PPM du ProMIFA 2025**

Pays (Emprunteur) **: Togo**

Source de financement **:** *N*°2000002695, Don 2000002696, prêt additionnel N°2000004472et contrepartie de l'Etat Togolais

mars 2025

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP)

PROJET D'APPUI AU MECANISME INCITATIF DE FINANCEMENT AGRICOLE FONDE SUR LE PARTAGE DE RISQUES (ProMIFA)

Avis général de passation de marchés

APGM N°0334/2025/MAHVDR/Cab/SG/PRMP/ProMIFA du 06 mai 2025

(au titre du PPM 2025 du ProMIFA)

Gouvernement de : La République Togolaise

Autorité contractante : Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique villageoise et du développement rural (MAHVDR)

Projet : **Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA)**

Version de l'AGPM : ***Version 1.0***

Date de publication de l'AGPM : **08 mai 2025**

1. Le gouvernement Togolais a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA) et envisage d'en faire partiellement usage pour financer l'achat de biens, travaux et services.

2. Le programme de passation des marchés pour *l'année (2025),* prévoit notamment :

Passation de marchés pour 2025 **Montant estimé –**	
2.1. Les marchés concernant l'acquisition de Services de Conseil devraient porter sur:	
1)	Sélection cabinet(s)...contrôle-surveillance travaux périmètres irrigués-162 forages Kara-Savanes
2)	Sélection d'un cabinet d'expertise comptable pour l'audit comptable, financier, passation 2026, fin
3)	Sélection de cabinet(s)...contrôle... travaux périmètres irrigués-135 forages PI Est-Centrale
4)	Sélection cabinet(s)...contrôle-surveil. travaux périmètres...-103 forages Maritime-Plateaux-Ouest
5)	Sélection d'une ONG en vue de la contribution à l'appui accompagnement des aviculteurs bénéficiaires du ProMIFA dans la région agricole de Maritime

6) Sélection d'une ONG en vue de la contribution à l'appui accompagnement des aviculteurs bénéficiaires du ProMIFA dans la région agricole des Plateaux-Ouest
7) Sélection d'une ONG en vue de la contribution à l'appui accompagnement des aviculteurs bénéficiaires du ProMIFA dans la région agricole des Plateaux-Est
8) Sélection d'une ONG en vue de la contribution à l'appui accompagnement des aviculteurs bénéficiaires du ProMIFA dans la région agricole Centrale
9) Sélection d'une ONG en vue de la contribution à l'appui accompagnement des aviculteurs bénéficiaires du ProMIFA dans la région agricole de la Kara
10) Sélection d'une ONG en vue de la contribution à l'appui accompagnement des aviculteurs bénéficiaires du ProMIFA dans la région agricole des Savanes
2.2. Les marchés concernant l'acquisition de Biens devraient porter sur:
1) Acquisition des fournitures de bureau et informatiques pour la COD du ProMIFA et acteurs impliqués
2) Maintenance des équipements (climatiseurs, photocopieurs, ordinateurs, ... 2025/2027)
3) Conception et production des outils et supports de communication en vue de la visbilité des activité
4) Prestations diffusion émissions et autres suppports de communication par organes presse
5) Acquisition des mobiliers et petits matériels de bureau en appui au SG et à la PRMP/MAHVDR
6) Edition des documents de gestion des plaintes et articles connexes
7) Acquisition des équipements, matériels et outils de communication au profit du ProMIFA
8) Fourniture installation équipements, mobiliers, matériels de formation 20 fermes et 50 coopératives
9) Acquisition de matériels informatiques pour la mise en place du système de gestion de la comptabilité matière au profit de la Direction des affaires financières (DAF) en lien avec des activités du ProMIFA,
2.3. Les marchés concernant l'acquisition de Travaux devraient porter sur:
a. Travaux d'aménagement et de câblage et réseaux dans les bureaux du personnel du ProMIFA, de l'espace vide *côté Sud et espaces connexes de l'immeuble abritant les projets et de leur grande salle de réunion*
b. Travaux d'aménagement de 10 jardins scolaires dans 10 écoles à l'intérieur du pays dans le cadre de *la mise en œuvre du ProMIFA*
c. *Travaux d'aménagement des périmètres irrigués à travers la réalisation de 400 forages équipés en poste autonome à énergie solaire en vue de l'amélioration des capacités productives des producteurs maraîchers bénéficiaires du ProMIFA.*

3. Les contrats concernant des biens, des travaux et des services seront exécutés conformément aux principes, règles et procédures énoncés dans les versions actuellement en vigueur des Directives

du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets, du Guide pratique de passation des marchés du FIDA, du manuel de procédures ProMIFA et de la réglementation en vigueur au Togo.

4. Les avis spécifiques portant sur des marchés qui doivent être proposés dans le cadre d'appels d'offres concurrentiels seront annoncés à mesure qu'ils seront publiés sur un certain nombre de portails, dans la presse écrite locale ainsi que dans d'autres médias, selon qu'il conviendra.
5. Les soumissionnaires admissibles qui sont intéressés et les consultants qui souhaitent figurer sur la liste de diffusion afin d'obtenir copie des annonces d'appel d'offres, ou celles et ceux qui souhaitent recevoir des informations complémentaires, doivent adresser un courriel à Monsieur **SOULOU Lalawele**, Personne responsable des marchés publics du MAHVDR : Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique villageoise et du développement rural (MAHVDR), Sis à GTA C2A, non loin
de la nouvelle Présidence du Togo, derrière TOGO TELECOM à Lomé
Personne Responsable des Marchés Publics, Avenue de la nouvelle Présidence, immeuble des trois Ministères, côté agriculture, Rez-de-chaussée, Bureau N°30, BP: 341, Lomé Togo, Tél : +228 92 87 20 44, prmpmaep@yahoo.fr en précisant comme objet : ***« AGPM Version 1.0 pour le Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique villageoise et du développement rural (MAHVDR)/Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques(ProMIFA) »*** et en indiquant quels marchés leur intéressent.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite au moyen des formulaires prévus à cet effet. Elles devront être soumises à l'adresse ci-dessus le **04 juin 2025 à 17h30 GMT au plus tard.**

Le Ministre
Antoine Lekpa GBEGBENI